

APPEL À CANDIDATURE

Master Sciences et Techniques 2022-2023

La Faculté des Sciences et Techniques de Béni Mellal lance un appel à candidature pour le Master Sciences et Techniques du **département de chimie et environnement**:

Techniques d'Analyse et Contrôle Qualité Industriel : MST TACQI

[La fiche technique de la filière est disponible sur le site de l'établissement.](#)

Coordonnateur pédagogique du master TACQI : **Professeur BOUZAID Mustapha**
E-mail : M.BOUZAID@usms.ma .

CONDITIONS D'ACCÈS AU CONCOURS

L'accès au Master Sciences et Techniques « TACQI » est ouvert aux titulaires d'une Licence obtenue dans le domaine de **l'analyse chimique, techniques d'analyse, contrôle qualité ou équivalent**.

La sélection des candidats se fera selon les critères suivants : Avec au moins une mention Assez Bien en Licence, prérequis, cursus de formation, nombre d'années pour l'obtention du DEUST et du Licence.

DATE À RETENIR

- Préinscription en ligne : **Date limite 20/Aout/2022.**
- Résultats de présélection des candidatures pour le concours : **Ultérieurement.**
- Affichage des résultats du concours (listes des admis et d'attente) : **Ultérieurement.**
- Inscription administrative : **Ultérieurement.**

PROCÉDURE DE CANDIDATURE

Etape 1 : Préinscription en ligne : Les candidats répondant aux conditions d'accès sont invités à s'inscrire en ligne avant le 20 Aout 2022.

Etape 2 : Seulement les candidats présélectionnés, doivent obligatoirement, envoyer leurs dossiers de candidature (Défini après affichage de résultats de présélection).

NB : -La communication des résultats du concours est assurée uniquement par affichage sur le site de l'établissement, à consulter régulièrement : www.fstbm.ac.ma

-Pour la colonne (dip_obte) il faut mentionner la durée du DEUST (S1, S2, S3, S4) et pour la colonne (lic_obte) il faut indiquer la durée pour l'obtention de la licence (S5+S6)

-La préinscription au concours en ligne (www.fstbm.ac.ma) est obligatoire, et toute discordance en faveur du candidat entre les résultats déclarés en ligne et les justificatifs sur papier conduit ce dernier à l'exclusion automatique.